

MAF Biosecurity New Zealand In-flight Video

French

Ceci est une notification importante concernant la législation néo-zélandaise

Vous devez déclarer sur cette carte d'arrivée si vous êtes en possession de ...

toute nourriture y compris fruits et légumes, toute viande, poisson & volaille, ingrédients utilisés pour cuisiner et tous produits laitiers – ceci comprend tout ce qui peut être cuit, mangé ou avalé.

DECLAREZ aussi toutes plantes, objets en bois, graines, produits animaux, médicaments traditionnels ou à base de plantes, équipements sportifs et de plein air, ou tous produits similaires. Déclarez-les sur votre carte d'arrivée, nous pouvons les contrôler.

Ou jetez-les dans les bacs d'amnistie qui se trouvent partout dans nos aéroports, ou, en cas de doute, demandez-nous.

Tous ces bagages, dont les vôtres, peuvent contenir des animaux nuisibles et maladies pouvant nuire à l'environnement néo-zélandais.

Nos chiens détecteurs sont dressés pour trouver les objets interdits.

Vos bagages seront passés aux rayons X ou contrôlés.

Si, pour quelque raison que ce soit, vous omettez de déclarer,

... vous êtes passible d'une amende minimum de deux cent dollars pouvant aller jusqu'à cent mille dollars, ou vous pourriez être incarcéré.

N'oubliez pas de déclarer ou de jeter. C'est la loi en Nouvelle-Zélande.